



INFO PRESSE

Date : 01/09/2020

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Rentrée scolaire dans les écoles chambériennes

La rentrée scolaire a eu lieu à Chambéry ce mardi matin. La rentrée s'est déroulée normalement, dans le respect des consignes sanitaires.

Les agents et les élus sont mobilisés depuis le mois d'août pour préparer la rentrée dans les meilleures conditions et s'adapter avec agilité aux protocoles établis par l'Etat. Cette année, la rentrée s'est déroulée dans de meilleures conditions que celles que les enfants ont pu connaître avant l'été.

Le lavage des mains sera obligatoire pour les enfants à leur arrivée dans l'école. Des dispositions particulières sont prises en fonction de chaque école : différenciation des entrées et sorties, organisation de récréations en décalé.

Un retour à la normale pour le temps périscolaire

La Ville de Chambéry est en charge de l'organisation du temps périscolaire des élèves chambériens : l'accueil du matin, la restauration du midi et la garderie du soir.

Ces temps d'accueil fonctionnent aujourd'hui normalement et aux horaires habituels : le temps d'accueil du matin se fait de manière échelonnée. A la cantine le service de repas chauds a été rétabli.

La Ville mobilisée pour le bon déroulement de la rentrée

Conformément aux consignes gouvernementales, le port du masque sera obligatoire pour les adultes à l'intérieur des écoles. Des masques ont été fournis aux agents municipaux par la Ville de Chambéry. Du gel sera disponible à l'entrée des écoles et les enseignants recevront eux aussi un flacon de gel hydroalcoolique.

Port du masque obligatoire aux abords des établissements scolaires

Le maire de Chambéry a pris un arrêté municipal rendant obligatoire le port du masque aux abords des établissements scolaires chambériens aux horaires de rentrée et de sortie de classe. Il s'agit d'une démarche de prévention et de sensibilisation qui vise à limiter les

GRAND CHAMBERY | VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION MUTUALISÉE DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

 @GrandChambery |  @VillededeChambery -  @ChamberyOfficiel

risques liés aux attroupements. Cette mesure est une réponse à une sollicitation des directeurs d'écoles eux-mêmes.

A partir de la rentrée scolaire ce mardi, les personnes de plus de onze ans devront donc porter un masque devant les établissements scolaires de la Ville, publics comme privés : écoles, collèges et lycées.

L'équipe sait pouvoir compter sur la responsabilité des parents d'élèves mais aussi des collégiens et des lycéens chambériens. Un dispositif d'information sera installé sur place. Bien entendu, cette obligation ne s'applique pas aux personnes handicapées qui disposent d'une dérogation.

En chiffres :

- 1 860 élèves inscrits en maternelle
- 2 880 élèves inscrits en école primaire

Les familles n'ayant pas encore effectué leur inscription peuvent contacter le service éducation au : [04 79 60 20 20](tel:0479602020)